



**BUREAU DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES
Lundi 4 mars 2024 – 17h30 – Ferme d'Icart - Montels
COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE (*)**

Le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises (SMPNR) s'est réuni le 4 mars 2024 au siège du PNR, à la Ferme d'Icart, sous la Présidence de Kamel CHIBLI, Président du SMPNR.

Charte du PNR : Les élus ont débattu des suites à donner à l'**avis favorable du préfet de région sur le projet de Charte 2025-2040**.

Les recommandations du préfet de région sur certains aspects techniques et modalités d'application sont d'ores et déjà prises en compte par l'équipe technique du PNR, en lien avec le Département, la Région et les services de l'Etat. La réception de **cet avis donne le feu vert pour la suite de la procédure** et le projet de Charte actualisé sera présenté au prochain Comité syndical du PNR fin avril 2024.

Le Bureau a également approuvé la demande de financement de 150 000 € à l'Etat pour la mise en œuvre de la Charte actuelle.

Les documents sur la révision de la Charte sont disponibles à l'adresse : <https://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/le-parc-quest-ce-que-cest/parc-naturel-regional-pyrenees-ariegeoises/revision-de-charte/>

Bourg-centres : Le Bureau a validé les avenants qui prolongent les contrats Bourg-centres avec les communes de Lézat sur Lèze, le Fossat, le Mas d'Azil, Daumazan sur Arize et Tarascon-sur-Ariège jusqu'au 31 décembre 2028.

Le Bureau a également approuvé la demande de subvention de 25 000 € à la Région Occitanie pour l'animation du contrat territorial Couserans.

Marque Valeurs Parcs : Le réseau Valeurs Parc compte actuellement 136 bénéficiaires et 19 gammes de produits. L'extension du PNR à compter de 2025 occasionnera de nouveaux marquages dans les gammes existantes et la création de nouvelles gammes.

Le Bureau a validé les axes stratégiques de développement de la marque, proposés par la commission Economie et finances, en vue de conforter, développer et valoriser un réseau de professionnels et une offre de produits répondant à des cahiers des charges.

Antennes-relais et pylônes : le Bureau a décidé d'**accompagner les collectivités dans leurs problématiques concernant l'installation d'ouvrages de télécommunication** qui doivent « se produire dans le respect des autres ressources et activités, des habitants, des patrimoines et des paysages, en recherchant systématiquement la solution de moindre impact ».

Bouquetin : Dans le cadre de la célébration des 10 ans du bouquetin, le Bureau a approuvé le partenariat pour l'édition d'un livre de photographies et textes poétiques qui paraîtra l'été prochain.

Natura 2000 : Le Bureau a validé le financement du programme d'actions Natura 2000 pour l'année 2024, approuvé le renouvellement du SMPNR en tant que structure porteuse pour les trois ans à venir, pour les sites Natura 2000 de l'Isard, du Mont Valier et du Mas d'Azil, ainsi que la candidature du SMPNR pour le site de Moulis.

Forêt : Le Bureau a approuvé la convention pour la mise à disposition de données d'inventaires recueillies via le dispositif LIDAR et l'Observatoire des Forêts des Pyrénées Ariégeoises.

Le Bureau a validé une convention avec les communes du SMPNR, pour la **réalisation de chantiers forestiers d'expérimentation et de solutions fondées sur la nature**. Le SMPNR est site pilote sur l'adaptation des forêts au changement climatique dans le cadre du projet national Life ARTISAN et le dispositif Sylv'ACCTES peut financer une partie des travaux. Une première convention concernera la forêt indivise de Montagagne – La Bastide de Sérrou.

Transition touristique : Dans le cadre du dispositif Montagne Avenir Ingénierie, en lien avec la Communauté de Communes Couserans Pyrénées, **le Bureau a voté le partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ariège**, en collaboration avec deux bureaux d'études, pour la **réalisation d'une mission destinée à accompagner le**

Couserans pour conforter et valoriser l'offre d'hébergement touristique, avec une approche sur le sujet de la restauration.

Le Bureau a également validé la demande de prolongation du contrat de chef de projet Montagne Avenir Ingénierie au Commissariat de Massif et voté l'adhésion au réseau Vélo et Territoire afin de bénéficier de son expertise et de ses ressources pour la valorisation touristique de la Vélo-route dans le PNR.

Langues régionales : Le Bureau a approuvé la convention de partenariat avec les PNR d'Occitanie pour la promotion des langues régionales, avec l'appui de la Région Occitanie.

La prochaine réunion du Bureau syndical aura lieu en mai 2024.

(*) Ce document ne constitue pas le compte-rendu officiel, qui sera disponible après approbation lors de la prochaine réunion.